

--AFFICHAGE--

République Française
Département Loiret
Commune de Commune de Boisseaux

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – 30 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un et le trente Mars à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, la Mairie sous la présidence de CHOFFY Patrick Maire.

Présents : M. CHOFFY Patrick, Maire, Mmes : DARGERE Evelyne, LAVANNE Faosat, LEBLOND Valérie, MM : BERTHELOT Denis, BLOT Bernard, DRAPPIER Ludovic, MARTIN Englebert, MORCHOISNE Laurent, SIMON Serge

Absent(s) : M. MANISSA-VIVIDILA Guy-Omer

A été nommée secrétaire : M. DRAPPIER Ludovic

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

Date de la convocation : 25/03/2021 - **Date d'affichage** : 25/03/2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le 01/04/2021 et publication ou notification du 01/04/2021.

SOMMAIRE

- COMPTE DE GESTION COMMUNE 2020
- COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020
- AFFECTATION RESULTATS COMMUNE 2020
- COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2020
- COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020
- AFFECTATION RESULTATS ASSAINISSEMENT 2020
- INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES - I.H.T.S.
- DENOMINATION DE VOIRIE
- ACHAT CUVE A FIOUL
- ACHAT D'UNE TONDEUSE THERMIQUE ET D'UN NETTOYEUR THERMIQUE
- ACHAT D'UNE DEBROUSSAILLEUSE ET D'UN TAILLE HAIE
- ACHAT D'UNE MEULEUSE
- ACHAT DE CORBEILLES MURALES
- ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU (CHAISES ET FAUTEUIL)
- ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE DANS LE CADRE D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT PUBLIC

2021-07 – COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **CERTIFIE** que le compte de gestion a été signé électroniquement.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-08 – COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Serge SIMON. Patrick CHOFFY, Maire, quitte la séance pour le compte administratif.

- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration 2020 soumise à son examen.
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2020, définitivement closes.

A l'unanimité (pour : 9 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-09 – AFFECTATION DES RESULTATS COMMUNE

LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2020, suivant le tableau ci-joint.

--AFFICHAGE--

• résultat exercice 2020	34 685.71 €
• résultat antérieur 2019 reporté	75 594.92 €
• RESULTAT A AFFECTER	110 280.63 €
• solde exécution cumulé	1 255.63 €
• restes à réaliser	54 600.00 €
• besoin financement	53 344.37 €
• REPORT EN FONCTIONNEMENT	56 936.26 €

Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-10 – COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- **CERTIFIE** que le compte de gestion a été signé électroniquement.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-11 – COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Serge SIMON. Patrick CHOFFY, Maire, quitte la séance pour le compte administratif.

- **APPROUVE** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.
- **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2020, définitivement closes.

A l'unanimité (pour : 9 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-12 – AFFECTATION DE RESULTATS ASSAINISSEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter le résultat de l'exercice 2020, suivant le tableau ci-joint.

• résultat exercice 2020	9 144.05 €
• résultat antérieur 2019 reporté	- 2 328.37 €
• RESULTAT A AFFECTER	6 815.68 €
• solde exécution section investissement	28 208.40 €
• REPORT EN EXPLOITATION	6 815.68 €

Ces crédits seront inscrits au budget primitif 2021.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-13 – INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES - IHTS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour cette délibération qui devient trop ancienne. Elle détaillera désormais tous les grades ayant droit à cette indemnité du point de vue administratif et du point de vue technique.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **VALIDE** la mise à jour de la délibération sur les IHTS

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-14 – DENOMINATION DE RUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de nommer la voie d'accès à la future zone industrielle dite "Parc Multimodal des Buis". Considérant que cette information avait été discutée en amont par un groupe de travail, et que le nom de "rue du Télégraphe" avait été évoqué,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de nommer la voie d'accès à la future zone industrielle, dite "Parc Multimodal des Buis"
 - rue du Télégraphe
- **INDIQUE** que cette information sera transmise aux services territoriaux compétents

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-15 – ACHAT CUVE A FIOUL

Monsieur le Maire présente le devis de la Quincaillerie MAUPU pour un montant de 1 019 € HT soit 1 222.80 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **VALIDE** le devis de la Quincaillerie MAUPU pour un montant HT de 1 019 € HT, soit 1 222.80 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.

--AFFICHAGE--

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et à signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-16 – ACHAT TONDEUSE THERMIQUE ET NETTOYEUR THERMIQUE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise EQUIP'JARDIN pour un montant de 4 135.77 € soit 4 962.92 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de EQUIP'JARDIN d'un montant de 4 135.77 € HT soit 4 962.92 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et à signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-17 – ACHAT DEBROUSSAILLEUSE ET TAILLE HAIE

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise EQUIP'JARDIN pour un montant de 3 457.75 € HT, soit 4 149.30 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement au budget communal 2021 et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de EQUIP'JARDIN pour un montant de 3 457.75 € HT, soit 4 149.30 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et à signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-18 – ACHAT MEULEUSE

Monsieur le Maire présente le devis de la Quincaillerie MAUPU pour un montant de 174.17 € soit 209 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement au budget communal 2021 et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de la Quincaillerie MAUPU d'un montant de 174.17 € HT soit 179 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-19 – ACHAT CORBEILLES MURALES

Monsieur le Maire présente le devis de la Quincaillerie MAUPU pour un montant de 310.20 € HT soit 372.24 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement au budget communal 2021 et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de la Quincaillerie MAUPU d'un montant de 310.20 € HT soit 372.24 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et à signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

2021-20 – ACHAT MOBILIER DE BUREAU

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ADEQUAT pour un montant de 831.57 € HT soit 997.88 € TTC. La dépense sera inscrite en investissement au budget communal 2021 et fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Département.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** le devis de l'entreprise ADEQUAT pour un montant de 831.57 € HT soit 997.88 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de subvention adéquate et signer tous les documents s'y afférant.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

--AFFICHAGE--

2021-21 – ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN BATIMENT PUBLIC

Suite à différentes réunions de travail concernant l'étude et la construction d'un bâtiment public dans la zone AU (nouvelle mairie et salle polyvalente), Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de lancer une Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour une telle étude. Considérant que ces différents bâtiments seront utiles et nécessaires pour le bien-être de nos concitoyens, et notamment pour la nouvelle salle du Conseil Municipal issue des prochaines élections municipales de 2026 qui devrait compter 15 élus (le bâtiment actuel n'est ni adapté, ni fonctionnel).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré

- **ACCEPTE** le fait de lancer une Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour l'étude d'un bâtiment public (nouvelle mairie et salle polyvalente) dans la zone AU.

A l'unanimité (pour : 10 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

En Mairie, le 06/04/2021

Le Maire
Patrick CHOFFY

